arthelon@free.fr
arthelon.free.fr

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 2 décembre 2011

L'Assemblée générale s'est tenue dans une salle du Village éducatif Saint Philippe. Une trentaine d'adhérents étaient présents ou représentés.

Dans son **RAPPORT MORAL,** la Présidente Corinne Meyrueis, après avoir rappelé l'objet de l'Association, a dressé le tableau des activités réalisées en faveur du cadre de vie des habitants du quartier au cours de l'exercice 2010/2011.

> **Rappel des STATUTS de notre Association. Objet :** *cette Association a pour but l'animation du quartier, la défense de l'environnement et des intérêts communs à ses habitants, l'amitié et l'entraide dans le quartier et l'organisation de fêtes de quartier (conférences, concerts, expositions, vide-grenier, ventes au déballage).*

1. Les activités conviviales et, plus généralement, l'animation du quartier :

Un **vin chaud** offert, le 10 décembre 2010, aux adhérents par l'Association à "La petite Cantine" de Raphaëlle Dessus : un franc succès, la salle était trop petite !

Le **repas annuel** organisé, au mois de mars, au restaurant d'application du Lycée des métiers "Les Côtes de Villebon" a été, comme toujours, très apprécié et très sympathique : une bonne occasion de rencontre pour une quarantaine d'adhérents.

Le **vide-grenier**, le samedi 28 mai 2011. Plus de 200 exposants. On préserve la spécificité de notre vide grenier, malgré une demande de plus en plus importante: les stands sont réservés aux habitants du quartier, avec une limitation à deux stands par réservation, pour permettre plus d'inscriptions. Journée d'échanges et de rencontres. Franc succès.

Le **lancement du premier "Appel à projets"** dans le but d'accompagner un ou plusieurs porteurs de projet, de façon à rendre acteurs des habitants du quartier. Les règles de cet "Appel à projets" ont fait l'objet d'une large diffusion directe lors du vide grenier 2011, par le site internet et par une diffusion par courriel auprès des adhérents fin juin et début septembre. Trois projets ont été reçus avant la date limite du 15 septembre 2011. Le Jury désigné par notre trésorier, et composé de membres de l'Association extérieurs au Conseil, a récompensé les lauréats, avec un montant total de prix de 3000€, en marge de l'Assemblée Générale (***voir annexe 2***).

Le lancement d'un Appel à témoignages directs de meudonnais ayant vécu autrefois dans le quartier d'Arthelon. Le premier témoignage a été recueilli auprès de Monique qui a bien connu la blanchisserie exploitée par ses parents et grands parents, en face de l'actuel Centre de soins de la Croix Rouge, jusqu'aux années 1960. Le texte et les photos concernant "La blanchisserie de Monique" sont accessibles sur le site internet de l'Association.

2. La défense de l'environnement et des intérêts communs à ses habitants :

Votre Association participe aux **Conseils Consultatifs** de la Mairie de Meudon (depuis 2005) pour débattre des projets d'aménagements relatifs aux quartiers de la Gare Val Fleury et de la Colline Rodin.

Vous trouverez, ci-dessous en ***annexe 1***, le point de la situation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

Le rapport financier est diffusé aux seuls adhérents.

L'Assemblée a adopté la proposition du Conseil de **PROLONGER L'EXERCICE ACTUEL** de 12 à 15 mois, c'est-à-dire du 30 septembre 2011 au 31 décembre 2012. A partir de 2013, les exercices seront ainsi calés sur l'année civile. Le montant de la cotisation pour les 15 mois 2011/2012 est maintenu à 15€.

Les huit **MEMBRES du CONSEIL** de l'Association voient leur **RENOUVELLEMENT** accepté à l'unanimité par l'Assemblée. Il s'agit de Mme Françoise Chassaing et Corinne Meyrueis, et de M. Daniel Allain, Denis Bottaro, Jacques Legret, Louis Meyrueis, Thomas Rouchié et Jean-Paul Straebler.

L'ACTIVITÉ PRÉVUE pour l'exercice en cours 2011/2012 concerne le traditionnel dîner en commun en février prochain et le non moins traditionnel vide grenier qui se déroulera le 2 juin 2012. A ces deux activités classiques s'ajouteront les deux nouvelles activités introduites en 2011, à savoir l'"Appel à projets solidaires d'animation du quartier" et le "Témoignages personnels sur la vie du quartier au temps de nos grands parents".

Au chapitre des **QUESTIONS DIVERSES,** les membres du Conseil ont été interpellés par Jean-Yves Forveille, animateur durant de très longues années de notre Association. Monsieur Forveille regrette que la trésorerie ne vienne pas en aide aux associations caritatives du quartier. Il regrette que l'adhérent ne soit pas suffisamment sollicité pour donner son avis sur les choix faits par le Conseil. Il regrette que l'équipe actuelle ne fasse pas d'efforts pour recruter plus d'adhérents par plus de communication directe à l'aide d'un bulletin de liaison qui serait déposé dans toutes les boîtes des habitants du quartier.

Les réponses apportées par les membres du Conseil :

1. L'Appel à projets : Malgré une diffusion personnelle auprès des participants au vide-grenier, et une diffusion aux adhérents par deux courriels, fin juin et début septembre 2011, seuls trois dossiers ont été présentés qui, en effet, ne correspondaient pas tous exactement aux souhaits de l'Association. Leur récompense en 2011 permettait cependant de stimuler l'intérêt des adhérents et autres relations du quartier, pour espérer ainsi recevoir en 2012 des dossiers plus nombreux et concernant de plus près le quartier, en présentant un caractère "solidaire, humanitaire, festif, convivial, environnemental ou concernant la mémoire du quartier". Le jury 2012 pourra ainsi parvenir à une sélection de gagnants respectant plus strictement les règles. Un rappel de l'Appel à Projets sera aussi diffusé par courriel bien avant la date de fin de l'appel. Dans la mesure du possible, un autre canal de rediffusion pourra être exploité.
2. La rédaction et la distribution dans les boîtes aux lettres du quartier d'un petit journal requiert un certain investissement du bureau et de quelques adhérents ou amis (on peut noter que le nombre d'adhérents est plutôt plus important aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années).
3. Pour nous contacter, faire leurs remarques, les adhérents disposent pour la plupart de notre boîte aux lettres internet. Sinon, une missive peut aussi être déposée ou postée au 34 rue de la République. On peut noter que l'adresse arthelon@free.fr reçoit périodiquement des suggestions concernant la vie du quartier.

La séance est levée à 22h30.

ANNEXE 1

I. Le suivi des **projets d'aménagement du quartier de la Gare de Meudon Val Fleury. Conseils consultatifs de MVF** : le 26 novembre 2010, le 8 février et le 23 novembre 2011

1. **La partie immobilière** : l'aménagement des 3 parcelles mises en vente par la Mairie dans le secteur de Val Fleury, à proximité de la Place Henri Brousse (décision du Conseil Municipal du 15 juin 2010).

Le cahier des charges = construction de 3 petits bâtiments pour :

- des logements de petites taille à coût modéré pour accession sociale à la propriété (ne pas dépasser 5000€/m^2 de surface habitable)
- des commerces
- un espace que louera la Mairie pour une "maison des jeunes ", des Associations.

Nous avons auditionné 4 candidats promoteurs qui avaient déposé une offre. Des deux projets architecturaux retenus lors de la première audition, c'est la Société Immobilière d'Ile de France qui a remporté le marché, lors d'une deuxième audition, au mois de février.

Le 7 avril suivant, le Conseil municipal a suivi cet avis et a donc autorisé le Maire à céder les terrains communaux à cette société immobilière, pour une valeur de 1 600 000€.

Les permis de construire pour ces 3 îlots sont déposés ou le seront prochainement. Les constructions pourraient donc débuter au 1er semestre 2012.

2. **L'aménagement des abords de la gare :** (6000m^2 d'espaces publics).

Le projet complexe et onéreux (25M €) qui regroupe de nombreux intervenants, est entré dans sa phase opérationnelle après les décisions prises par :

- Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), en juillet 2011 : validation des projets de financement de la mise en accessibilité de la gare (11M d'€).
- le Conseil de communauté de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) : approbation du projet de couverture de la gare qui va déterminer la mise en chantier d'un réaménagement de la place.

Les acteurs du projet :

- La ville : pour les opérations immobilières (les constructions OGIC avenue Louvois et les 3 ilots avec la Société Immobilière d'Ile de France).
- GPSO : pour la couverture des voies, les espaces publics à aménager et les transports(en liaison avec la RATP).
- La RATP et la SNCF pour la mise en accessibilité de la gare.

Les dates clés :

- 2012 : choix du maître d'œuvre de GPSO.

Au minimum 4 semaines de concertation avec le public

- 2013 : études approfondies GPSO, SNCF et RFF.

Procédures d'interruptions ferroviaires.

Aménagements de la rue Banès et de l'angle de la rue Louvois.

- 2014-2015 : procédure d'enquête publique et de déclaration de projets.

Passation de l'ensemble des marchés de travaux.

- 2015-2016 : 18 mois de travaux pour la mise en accessibilité de la gare, la couverture des voies et le réaménagement des espaces publics.

3. **Autres projets de la Mairie :**

A l'occasion d'un dernier Comité Consultatif, des informations ont été données sur l'augmentation prochaine de la fréquence du bus 169 et sur le passage en stationnement payant de 60 nouvelles places de stationnement (30 actuellement) autour de la gare Meudon-Val-Fleury (20 mn gratuites et 1€/h ensuite).

Par ailleurs, nous suivons avec vigilance le projet de constructions au 2 rue des Vertugadins, en commençant par examiner le contenu du permis de construire dont l'arrêté a été pris le 21/10/2011. Un élargissement de la rue étant prévu à cette occasion, nous demanderons à la Mairie la création d'une bande cyclable.

II. **Le point de l'aménagement de la colline Rodin** a été fait lors du dernier Conseil consultatif du 23 novembre 2011.

Rappelons que l'aménagement de la colline Rodin voulu par le Maire consiste à :

- Créer, dans le quartier N/E de Meudon, un nouveau parc municipal de 1ha ½ étagé depuis le bas de la rue Arnaudet (côte 53 mètres) jusqu'au pied du musée où un belvédère (90 m) donnera vue sur les boucles de la Seine, le parc de Saint Cloud… Des négociations sont en cours pour qu'une partie de l'espace vert, propriété du Musée, soit ouverte au public dans la continuité du parc municipal.

- Reloger les artisans du lieu et en accueillir d'autres dans des locaux neufs aux normes (pas le cas actuellement). La plupart seront regroupés dans un « mail », long bâtiment qui sera construit en contrebas dans le prolongement de l'axe du musée, de façon à créer une perspective architecturale historique.

- Aménager tout ou partie des carrières, les consolider, améliorer l'étanchéité, les rendre accessibles au public.

- Trouver des financements. Ces aménagements, fort coûteux, seront financés si possible, par la construction de 400 logements répartis en plusieurs bâtiments RC + 3 niveaux regroupés vers le bas du terrain, non loin de la voie RER C. Ils auront une triple vocation privative, sociale et artisanale. En outre, une vingtaine de villas de ville privatives seront construites en haut, aux limites de Clamart et Issy.

L'économie du projet étant rappelée, le Comité a été informé :

- De l'existence de contentieux entre les parties concernées par le projet : propriétaires privés, EPF 92 (établissement public foncier chargé de racheter les terrains avant de les recéder à la Mairie), Mairie, Fisc…Ces contentieux ne paraissent pas de nature à bloquer le projet !

- De l'esquisse de l'aménagement du parc, avec ses allées, son décor culturel…

- Des conséquences du projet sur la circulation du quartier : + 10% aux heures de pointe.

- Des problèmes hydrologiques des carrières et des solutions envisageables.

- Du calendrier, avec le bouclage du projet au cours du premier trimestre 2012, le lancement du concours pour des architectes pendant l'été 2012 et le dépôt des permis de construire fin 2012 pour les premières constructions au niveau bas de la rue Arnaudet.

ANNEXE 2

L'appel à projets Avant le début de l'Assemblée générale, et devant les adhérents présents, les trois lauréats ont présenté leurs projets et ont reçu leurs récompenses.

Madame Martine Grandin, responsable de la section locale des Eclaireuses Eclaireurs de France, a expliqué que les jeunes du groupe de Meudon voudraient développer les actions en faveur des handicapés. Ils participeront à l'opération Forêts Propres et à des actions d'Ecocitoyenneté. Le Président du jury lui a remis un chèque de 900€.

Madame Agatha Vanderveen, responsable d'un réseau européen de solidarité envers les jeunes écoliers d'Amérique centrale, a exposé le cas de l'association Tutuni du Savador qui recherche 2000€ pour aménager un local permettant de recevoir et encadrer les écoliers du quartier après l'école et leur éviter les dangers de la rue. Le Président du jury lui a remis un chèque de 900€.

Antoine et Vincent, élèves d'écoles de commerce, vont participer au trophée 4L au Maroc. Ils voudraient tisser des liens entre les écoliers de certains villages du Maroc et les jeunes des écoles primaires Jules Ferry et du Val. Ce projet a été Considéré par le jury comme celui qui répond le mieux au cahier de charges de l'Appel. Le Président du jury a remis à Antoine et Vincent un chèque de 1200€.

Soyez acteurs de la vie de votre quartier !

Adhérez, si vous désirez soutenir nos actions ; et mieux encore, venez rejoindre la petite équipe de bénévoles qui fait vivre l'Association.

arthelon@free.fr

arthelon.free.fr

ASSOCIATION DE QUARTIER FLEURY ARTHELON

BULLETIN D'ADHÉSION 2011/2012

Nom, Prénom : ……

Adresse postale : ……..

Courriel (en majuscules) : . . . . . .

Téléphones : fixe……mobile ……

Nombre de personnes dans la famille : ….. dont …… enfants

Montant de la cotisation 2011/2012 : 15 € par famille

Don 2011/2012 : ….. €

TOTAL : ….. €

Souhaitez-vous un reçu ? OUI ☐ NON ☐

Merci de déposer ou d'envoyer votre bulletin et votre chèque à l'ordre de :
« Fleury Arthelon, Association de quartier »

à Daniel ALLAIN, trésorier, 34 rue de la République.